

# Assemblée générale

## AMAP des Milans

Date : 15/05/2019, 20h

Lieu : Restaurant Le Prévert

### Ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Bilan financier
3. Mot des producteurs
4. Présentation nouveau produit : miel
5. Prix du panier
6. Election du bureau

### Participants:

Adhérents :

- Présents : 10
- Procurations : 12
- Absents : 7

Le quorum est atteint car plus de la moitié des adhérents sont représentés.

Sylvain (le paysan) est présent, ainsi que Guillaume et Sabine (producteur de poulet).  
Adrien (bière) n'est pas présent, ni le producteur de miel.

### Compte-rendu:

#### **1. Bilan Moral**

La timeline de la saison passée illustre les évènements majeurs de la saison passée :



- Contre : 0

Le bilan moral est adopté.

## 2. Bilan financier

Des frais de 16€/mois ont été retenus sur le compte, malgré des mails assurant du contraire reçu par le trésorier (Bruno). Il s'agit probablement d'une erreur administrative que Bruno va gérer (la banque doit rembourser tout ou partie).

Autres mouvements :

- Galette des rois
- Cadeau pour Sylvain (naissance)
- Adhésion au collectif "La Maison" (à reconduire cette année)

Solde : 300€

Vote :

- Pour : 10+12
- Contre : 0

Le bilan financier est adopté.

## 3. Mot des producteurs

Sylvain :

- Les choux chinois ont poussé trop vite et commencent déjà à monter en graine. Ils seront perdus pour le premier panier.
- Légumes à venir : panais, radis, tomate japonaise, plante aromatique
- Date de reprise : 5 ou 12 juin, en fonction du temps. La date précise sera annoncée par mail 1 semaine avant.
- Plantes aromatiques : livraison en godet. Le godet sera à ramener à Sylvain après utilisation.
- Sacs plastiques : il va écouler son stock qui devrait pouvoir durer 2 ans environ. Un cageot pour récupérer les sacs réutilisables sera mis à disposition par le responsable de distribution. Le sac est réutilisable s'il n'est pas percé, ni humide, ni sali. Une fois que son stock sera épuisé, on pourra réfléchir à d'autres solutions (exemple : sac en tissu).
- Suite à une remarque de Sylvain, en cas de pb avec les récoltes, Sylvain n'aura pas à rembourser les paniers non fournis : cela fait partie du risque partagé (cf. contrat d'engagement).

Guillaume et Sabine :

- Passage à une cadence de 1/mois possible, au lieu de 2/mois actuellement. Ce n'est pas souhaité par les adhérents (pour le moment).
- La première distribution sera calée sur celle de Sylvain. Commande à faire 1 semaine avant minimum. Sabine enverra un SMS de rappel.
- Tarifs inchangés : poulet 8€/kg, pintade 9€/kg

- Visite à la ferme planifié pour septembre. La date exacte sera précisée courant juin.
- Les champs fourragers sont passés en label BIO. Les poulets ne le sont pas, mais sont en exploitation (très) raisonnée.
- Arrêt de la découpe sous vide (ça ne marche pas)

#### **4. Miel**

Le producteur n'a pas pu se déplacer. Il est représenté par John. Le mode de distribution sera à la demande, pas de contrat, comme pour le poulet/pintade.

Tarifs :

- Pot 250g : 4,50€
- Pot 500g : 8€
- Gelée royale en cure 3 semaines / 24€ et 6 semaines / 45€
- Pain d'épice 225g : 5€

La date de première livraison est le 12/6. Commandes à envoyer au bureau avant le 01/06 par mail à [bureau@amap-des-milans.fr](mailto:bureau@amap-des-milans.fr)

Référent : John.

#### **5. Prix du panier**

Le prix du panier n'a pas augmenté depuis plus de 3 ans. En moyenne, le panier 2018 au marché de Ramonville coûtait 35€. On ne peut pas comparer exactement un panier de marché et un panier d'AMAP, mais ça peut servir de première estimation.

**Proposition : panier à 28€ au lieu de 26€ actuellement**

**Vote :**

- Pour : 10+12
- Contre : 0

**Proposition adoptée.**

Il n'y aura pas d'augmentation régulière et pré-définie chaque année. En revanche, le sujet du prix du panier sera discuté à chaque assemblée générale.

#### **6. Election du bureau**

Kartini sort du bureau, mais reste disponible sur demande.

**Proposition de bureau pour la saison 2019-2020 :**

- Président : Stéphane SCUDELLER
- Trésorier : John O'CONNELL
- Trésorier adjoint : Bruno LEPETIT
- Secrétaire général : Samuel BEHAR

- Secrétaire à la vie paysanne : Sylvie NOURET
- Secrétaire aux relations avec les AMAP et le cabas : Annie JAM

Vote :

- Pour : 10+12
- Contre : 0

Proposition adoptée.

*Fin de la réunion.*